

L'héritage, ce don capable d'atomiser les fratries

Nicole Prieur est experte des conflits familiaux. Avec elle, explorons ce qui se joue face aux testaments parentaux. Et voyons comment déjouer le retour du refoulé de l'enfance, parfois destructeur.

Entretien

Nicole Prieur, experte des conflits familiaux et autrice de *Familles* (éditions Eyrolles) et de *Disputez-vous bien pour mieux vous entendre avec vos proches* (Robert Laffont).

De quoi sont-ils faits, ces conflits qui minent les fratries lorsqu'ils perdent leurs parents ? Ces explosions de colère ou de ressentiment que, parfois, même ceux qui les expriment n'avaient pas vu venir ?

Pour le comprendre, ayons en tête qu'une fratrie se constitue autour d'une comptabilité, avec une calculatrice plus ou moins consciente, qui resurgit souvent avec virulence à la mort des parents, cette grande épreuve émotionnelle. Chaque positionnement dans la fratrie est source d'enjeu affectif. Ainsi, l'aîné doit faire le deuil de son exclusivité d'attention parentale à l'arrivée du deuxième enfant. Combien de fois ai-je entendu des petits exprimer en substance : ce nouveau bébé, qu'on le ramène à la clinique et qu'on n'en parle plus ! Quant aux cadets, ils vivent le manque. J'ai souvent entendu en consultation : « Il me manque trois ans par rapport à mon aîné. » Trois ans d'amour exclusif et d'apprentissage.

Ces expériences de la petite enfance impriment-elles toujours fortement les vies d'adultes, vraiment ?

Oh oui, vraiment ! J'ai reçu beaucoup de patients de 45, 50 ans, ou plus, qui parlaient du trop beau cadeau donné à leur frère ou sœur lorsqu'ils étaient enfants, alors qu'eux-mêmes n'avaient pas eu le jouet attendu, avec une émotion intacte. Lorsque les parents sont là, ils imposent un surmoi fraternel, et les jalousies sont enfouies ou dépassées. C'est à leur disparition que ça se gâte, si les enfants n'ont pas fait de travail de nettoyage introspectif.

C'est efficace, ça, d'aller explorer ce qui se joue en son for intérieur,



Nicole Prieur, philosophe et thérapeute familiale, experte des conflits familiaux : « Chaque positionnement dans la fratrie est source d'enjeu affectif. »

PHOTO : CATHERINE DELAHAYE

pour ne plus être pollué par ces interférences de l'enfance ?

C'est très utile, oui. C'est même l'idéal de pouvoir identifier des sentiments d'injustice, par exemple, pour mieux s'en libérer et s'éviter ce brutal retour du refoulé. D'ailleurs, classiquement, après avoir fait cette démarche, chacun prend souvent conscience de tout ce qu'il a reçu de ses parents. C'est là aussi que les frères et sœurs trouvent ou retrouvent leur sens de l'humour.

L'humour ? C'est encourageant et motivant...

N'est-ce pas ? De manière assez fréquente, devant le thérapeute, chacun affirme que c'était l'autre le préféré. En réalisant ainsi que tout le monde et personne ne l'était puisque tous le disent. Et en s'en amusant. La bonne question à se poser, c'est : est-ce que je privilégie le lien ou les biens ? Parce que le moment de l'héritage, c'est

celui où frères et sœurs vont se présenter mutuellement la facture de l'enfance. Or, chaque objet a une charge émotionnelle qui n'est pas la même pour chacun. Ça peut provoquer des incompréhensions si rien n'est verbalisé. Les objets, ou l'argent qui est aussi objet, sont ici le champ de bataille de l'inconscient.

Les places se redistribuent-elles entre frères et sœurs ?

Oui forcément, la disparition des parents vient rebattre les cartes d'un système fraternel qui tenait jusque-là grâce à eux. Typiquement, l'aîné qui reprend le rôle des parents, organise Noël ou s'occupe de la maison familiale, s'arrogant de ce fait, consciemment ou non, une place centrale qui peut agacer les autres. Ou la benjamine qui a 50 ans en a assez d'être toujours considérée comme « la petite ». Elle le supportait de ses parents, mais plus de ses frères et sœurs.

Que faire alors, hormis aller voir un psy ?

La donation-partage, c'est une bonne solution pour éviter de rajouter des motifs de conflits. La répartition est réglée du vivant des parents et peut être déjà l'occasion de solder les rancœurs en les explorant, pour les désamorcer. D'autant qu'il y a parfois des revendications légitimes, difficiles à concilier : l'un voudrait vendre la maison pour aider ses propres enfants, l'autre n'est pas prêt à s'en séparer. Ça ne mérite pas toujours une thérapie familiale, mais faire le point avec un médiateur dans ce cas est très utile. Car enfin, rompre avec son frère ou sa sœur à cause d'un héritage, c'est très douloureux. C'est une grande souffrance que les ruptures, en fait, ne règlent jamais.

Recueilli par
Agnès CLERMONT.